



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

UFR Biologie-UFR Pharmacie

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Licence mention Sciences de la Vie + LAS 3 + LAS-R 3

Parcours : Biologie Cellulaire et Physiologie (dont LAS 3)

Parcours : Biologie des Organismes et des Populations et des Ecosystèmes

Parcours : Sciences de la Vie et de la Terre

Parcours : Pluridisciplinaire Sciences

Parcours : Nutrition (dont LAS 3)

Parcours : Pharmacologie (dont LAS 3)

Conseil de Gestion : 7/07/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention : Corinne CALET N2 (corinne.calet@uca.fr) et Emmanuel VANROBAYS N3 (En

Parcours	Réferents Pédagogiques	Adresse e-mail
Biologie cellulaire et physiologie	Sylviane Cotterell	sylviane.cotterell@uca.fr
Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes	Jean-François Carrias	j-francois.carrias@uca.fr
Sciences de la Vie et de la Terre	Marie Charpin Muriel Laubier	marie.charpin@uca.fr muriel.laubier@uca.fr
N2 Nutrition-Pharmacologie et LAS2 NP	David Cia Marjolaine Delarbre	responsable-pedagogique- N2SV.nupha@uca.fr david.cia@uca.fr
LAS2 et LAS3 + LAS-R 3 BCP	Amalia Trousson	amalia.trousson@uca.fr
N3 Pluridisciplinaire sciences	Boris Fumanal	Boris.fumanal@uca.fr
N3 Nutrition et LAS 3 + LAS-R 3	Marie-Chantal Farges	M-Chantal.FARGES@uca.fr
N3 Pharmacologie et LAS 3 + LAS-R 3	Christine Courteix	Christine.COURTEIX@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas d'assiduité obligatoire
Assiduité aux TD	Certains TD font l'objet de contrôle continu
Assiduité aux TP	Assiduité en TP obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à L'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves pour les EvT portant sur les CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	• Une note de 0 sera attribuée à une épreuve pour laquelle l'absence est injustifiée L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences injustifiées. En cas d'absence justifiée : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place (pour avoir deux notes d'EvC), • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la/les note/s, soit de mettre en place une épreuve de substitution, afin d'avoir a minima deux notes. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.

Pour les LAS 3 et les LAS-R 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3-Pharmacologie	4 semaines	S6/Juin-Juillet-Aout*
N3-Nutrition	4 semaines	S6/Juin-Juillet-Aout*
N3 Pluridisciplinaire Sciences	2 semaines	Janvier/Mai
N3 SVT	2 semaines	Janvier/Mai

*** date limite : jury de 2^{de} session**

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

N3 Pharmacologie: Catherine Coudert, Christine Courteix; N3 Nutrition: Marie-Chantal Farges

N3 pluridisciplinaire: Frédéric Clamens-Nanni; N3 SVT: Frédéric Clamens-Nanni

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours BCP, BOPE, SVT, Nutrition-Pharmacologie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Majeure)	cf. tableaux	15 ects au S3 18 ects au S4	B/B' Mineure C/C' Transverse	
B/B' (Mineure)	cf. tableaux	9 ects au S3 et 9 ects au S4	A/A' Majeure C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S3 et 3 ects au S4		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours BCP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 et 15 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours BOPE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 15 ects et au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours SVT				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 15 ects et au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours Pluridisciplinaire Sciences				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	12 ects au S5 12 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	12 ects au S5 12 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours nutrition				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 6 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 18 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 6 ects au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours Pharmacologie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 6 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 18 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 6 ects au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

NIVEAU 2 - Parcours Biologie cellulaire et Physiologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : entre 48 et 54 crédits en fonction de la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire- Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Développement animal et végétal	6												
		EC 1 : Développement animal		0,5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC2: Développement végétal		0,5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		Choix mineure : MBP ou MC		9											
	B	UE 4: Diversité des interactions dans le monde du vivant (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O ou E	15' ou 1h
		UE 5 : Le cycle cellulaire et ses régulations (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Outils pour biologistes (MBP)	3		EvC	100	≥2	E+A	-	1	A	-	1	A	-
		UE 7 : Equilibres en solution et cinétique chimique (MC)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : Réactivité organique fonctionnelle I (MC)	3		EvC	100	2	E	1h + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 : Techniques expérimentales (MC)	3		EvC	100	5	2E+2TP+ A	E=2*45'	3	E+TP+A	E=1*45'	1	E	1h30
	C	UE 10 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A+O	10'	1	O	10'
		UE 11 : Anglais	3			Voir Annexe MCCC LANSAD									
				30											
		UE 12: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h

4	A'	UE 13 :Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	40	≥3 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 14 :Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 :Statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B'	Choix mineure : MBP ou MC	9												
		UE 16 : Biotechnologies végétales (MBP)	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 17 : Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 18 : Neurobiologie cellulaire (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 19 : Analyse structurale moléculaire (MC)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 20 : Réactivité organique fonctionnelle II (MC)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 21 : Thermodynamique chimique (MC)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	C'	UE 22 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note
En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S.

UE 2: A=test en ligne + CR TP

UE 3: A= test en ligne

UE 4: A= test en ligne

UE 5: A= CR de TP + Examen en ligne + Analyse de doc (en ligne)

UE 6 : A = 1ère chance : Tests en ligne et CR écrits de TP - 2ème chance : Test en ligne

UE 9: A=évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité

UE 10: A= diaporama

UE 11: A= Oral et/ou compréhension orale

UE 13: A= CR TP, ou test en ligne ou devoir en ligne

UE 14: A= test en ligne ou devoir en ligne

UE 16: A = l'équipe pédagogique se laisse la possibilité de faire des CC variés (CR TP ou poster ou oral ou analyse d'article,)

UE 17: A= CR et tests en ligne et en TP

UE 18: A= tests en ligne et compte rendu de TP

UE 22: A=oral/et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAS 3 + LAS-R 3 - Parcours Biologie cellulaire et Physiologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr
5	A	UE 1 : Bioinformatique	3		EvC	100	≥2	A + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Génétique et méthodologie moléculaire	6		EvC EvT	50	≥2 1	2E E	2*1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Dynamique des protéines	3		EvC EvT	50	2 1	A E	2x15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Défense et immunité	6		EvC EvT	50	2 1	E E	25'+20' 2h	1	E	2h	1 1	E E	30' 1h30
	B	Choix de spécialisation : 1 combinaison parmi 4	6												
		UE 5 : Biodiversité des végétaux (C1)	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
		UE 6 : La plante dans son environnement (C1)	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Physiologie des grandes fonctions chez les mammifères (C2)	6		EvC EvT	50	≥2 1	E E	20' 1h30	1	E	1h30	1 1	E O	1h30 20'
		UE 8 : Métabolismes microbiens: diversité et rôles (C3)	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O	20'
		UE 9 : Virologie (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	O+A E	15-20' 1h30	1	E	1h30	1	O	20'
		UE 10 : Outils de génétique moléculaire (C4)	3		EvC	100	2	A	-	1	A	-	1	E	1h
		UE 11 : Interaction et différenciation cellulaire (C4)	3		EvC EvT	50	2 1	A/A E	- 1h30	1	A	-	1	E	1h30
	C	UE 12 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 13 : Prepro 2 : entrepreneuriat	3		EvC	100	2	Projet+O	20'	2	Projet+O	20'	1	O	20'
			30												

6	A'	UE 14 : Mécanismes de la variabilité génétique	6		EvC EvT	50	2 1	E E	2*1h 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Statistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Interactions cellulaires et signalisation	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h30	3 1	A E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 17 : Méthodes d'analyse des composés biologiques	3		EvT	100	1	E	2h				1	E	2h
	B'	Choix de spécialisation : 1 combinaison parmi 4	9												
		UE 18 : Physiologie de la nutrition des plantes (C1)	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30
		UE 19 : Phytopathologie, agroécologie et environnement (C1)	3		EvC EvT	50	2 1	O+A E	10' 1h30	1	E	1h30	1	O	10'
		UE 20 : Métabolites spécialisés chez les plantes: fonctions & enjeux	3		EvC EvT	50	2 1	O E	15' 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 21 : Reproduction, croissance et vieillissement (C2a, C2b)	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 22 : Physiopathologie (C2a)	3		EvC	100	6	O +5E	20' +5*15'	6	O +5E	20' +5*15'	1	E	1h30
		UE 23 : Immunologie clinique (C2b)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A+E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30 (CM+TP)
		UE 24 : Identification bactérienne, détection des pathogènes et contrôle microbiologique (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 25 : Parasitologie (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	15' 1h30	1	E	1h30	1	O	20'
		UE 26 : Biotechnologies microbiennes (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 27 : Modèles biologiques et programmation sous R (C4)	3		EvC	100	≥ 2	Projet+E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE xxx : Introduction à la génomique fonctionnelle (C4)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	O	20'
		UE 29 : Biologie de l'évolution (C4)	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30-6h' 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	1	E	1h30
	C'	UE 30 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 31 : UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation d'un projet réalisé pendant le semestre

UE 3: A=test en ligne

UE 6: A= synthèse bibliographique sous forme de poster

UE 8: A= CR TP+exercice en TD

UE 9: A= synthèse bibliographique sous forme de poster + évaluation potentielle en TP (préparation et/ou CR)

UE 10: A= Compte rendu de TP et Synthèse bibliographique sous forme d'oral

UE 11: travaux rendus en TD+1 EvC de TP (30') et 1 EvC numérique (15')

UE 16: A= CR TP + test en ligne+ Analyse de document (en ligne)

UE 19: A= rapport écrit

UE 21: A= CR de TP (et/ou questions en relation avec le TP avec questionnaire Moodle)

UE 23: A= compte-rendu et un schéma expérimentalUE 24 : A = exercices TD et TP

UE 24 : A = en TD : 1 exercice - en TP : 1 CR + 1 note questionnaire rapide écrit + 1 note" réalisation technique"

UE 25: CR de TP et/ou questions (en relation avec le TP, sur des articles scientifiques...) + oral de 15' sur la préparation du TP

UE 26: fichier excel + questionnaires d'analyses de résultats

UE 29 : A = 2*2 séances d'1h30 pendant lesquelles ils analysent des doc et me rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

NIVEAU 2 - Parcours Biologie des organismes des populations et des écosystèmes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48-54 crédits en fonction de la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	2+1 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Développement animal et végétal	6												
		EC 1 : Développement animal		0.5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC2: Développement végétal		0.5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	B	Choix mineure : Env ou ST	9												
		UE 4: Diversité des interactions dans le monde du vivant (Env)	3		EvC EvT	50	1 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O ou E	15' ou 1h
		UE 5 : Ecologie appliquée (Env)	3		EvC	100	≥3	E+TP+S	E=1h/S=10'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Ecologie du comportement (Env)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Cartographie SVT (ST)	3		EvC EvT	50	2 1	A O	- 30'	1	O	30'	1	O	30'
		UE 8 : Minéralogie et Pétrologie (ST)	6												
		EC1: Minéralogie		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC2 Pétrologie		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	C	UE 9 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A+O	10'	1	O	10'
		UE 10 : Anglais	3			Voir Annexe MCCC LANSAD									
			30												

4	A'	UE 11: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 12 : Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	50	3 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 13 : Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 : Statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B'	Choix mineure : Env ou ST	9												
		UE 15 : Ecologie des populations et des communautés (Env)	3		EvC EvT	50	≥2 1	TP, TD, M E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Changements climatiques et impacts environnementaux (Env)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 17 : Introduction aux sciences agronomiques et aux sciences des aliments (Env)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 18 : Enveloppes fluides et climat (ST)	3		EvC EvT	50	2 1	QCM+E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 19 : Paléontologie (ST)	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		UE 20 : Tectonique globale (ST)	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, O E	- 1 h	2	E, O	1h 15'	2	E, O	1h, 15'
	C'	UE 21 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note
En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A = évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S.

UE 2: **A = tests en ligne + CR TP**

UE 3: A = test en ligne

UE 4: A = test en ligne ou devoir en ligne - En session 2 : oral ou écrit selon les effectifs d'étudiants susceptibles de se présenter en seconde chance.

UE 5: A = évaluation écrite de TP et/ou TD

UE 6: A = évaluation écrite de TP et/ou TD

UE 7 : A= CR TP

UE 9: A = diaporama

UE 10: A = oral/et/ou compréhension orale

UE 12: A = CR TP

UE 13: test en ligne

UE 19: A= CR TP et travail de groupe

UE 21: A= oral et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Bioinformatique	3		EvC	100	≥2	A + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Biologie des Métazoaires	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 5 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
		Choix de combinaison : 1 parmi 3	6												
	B	UE 7 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme (C1, C2)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E O	2h 30'	1	O	30'+30' prépa
		UE 8 : La plante dans son environnement (C1, C3)	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 : Diversité et écologie des microorganismes (C2, C3)	3		EvC EvT	50	3 1	TD+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 10 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 11 : Prepro 2 : entrepreneuriat	3		EvC	100	2	Projet+O	20'	2	Projet+O	20'	1	O	20'
			30												
		UE 12 : Statistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

6	A'	UE 13 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30
		UE 14 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	2h
		UE 15 : Ecosystèmes et perturbations	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Biodiversité et évolution des chordés	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h	1	A	1h00	1	A	1h
		Choix de combinaison : 1 parmi 5	9												
	B'	UE 17 : Biologie de l'évolution (C1, C3, C4)	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30 6h 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30 6h 1h30	1	E	1h30
		UE 18 : Flore et habitats naturels (C1, C2)	6		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 19 : Ethologie et neurosciences (C2, C5)	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 20 : Modèles biologiques et programmation sous R (C3, C4)	3		EvC	100	≥ 2	projet+E	30'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 21 : Diversité et adaptations au milieu aquatique (C3, C5)	3		EvC EvT	50	2 1	A ou O E	1h ou 15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 22 : Phytopathologie, agroécologie et environnement (C4, C5)	3		EvC EvT	50	2 1	O+A E	10' 1h	1	E	1h	1	E	1h
	C'	UE 23 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 31 : UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation d'un projet réalisé pendant le semestre

UE 3: A= réalisation d'une vidéo

UE 4: A= évaluation de dissections, exercices de de détermination et classification, CR de TP (schéma de plan d'organisation, tableau comparatif...)

UE 5: A= Ecrit et/ou évaluation en ligne (be safe be clean et TP)

UE 7: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 8: A= synthèse bibliographique sous forme de poster

UE 14: A= CR TD+ CR TP + test en ligne

UE 15: A= écrits réalisés sur le terrain+travaux rendus en TD

UE 16: A= TP, examen en ligne en seconde chance

UE 17: A = 2*2 séances d'1h30 pendant lesquelles ils analysent des doc et me rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

UE 18: A= relevé floristique + rapport

UE 21: devoirs maison

UE 22: rapport écrit

NIVEAU 2 - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	2+1 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Développement animal et végétal	6												
		EC 1 : Développement animal		0.5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC2: Développement végétal		0.5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	B	UE 4: Cartographie SVT	3		EvC EvT	50	2 1	A O	- 30'	1	O	30'	1	O	30'
		UE 5 : Minéralogie et Pétrologie	6												
		EC1: Minéralogie		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC2 Pétrologie		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	C	UE 6 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A+O	10'	1	O	10'
		UE 7 : Anglais	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
				30											
A'		UE 8: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 9 :Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	50	≥3 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h

4		UE 10 :Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 :Statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B'	UE 12 :Enveloppes fluides et climat	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 13 : Paléontologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 :Tectonique globale	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, O E	- 1 h	2	E, O	1h, 15'	2	E, O	1h, 15'
	C'	UE 15 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S.

UE 2: A=test en ligne + CR TP

UE 3: A= test en ligne

UE 4: A= CR TP

UE 6: A=diaporama

UE 7: A= oral/et/ou compréhension orale

UE 8 :

UE 9: A=CR TP

UE 10: A=test en ligne

UE 11: A=examen en ligne

UE 13: A= : CR TP et/ou CR TD et/ou questionnaire en ligne et/ou travail de groupe

UE 15: A= oral/et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 à 57 crédits en fonction de l'UE libre choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
		UE 5 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E+O	2h+30'	1	O	30'+30' prépa
	B	UE 7 : Outils géophysiques et géochimiques (SVT)	3		EvC EvT	50	2 1	O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	O	30'
		UE 8 : Sédiments et paléoenvironnements	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	C	UE 9 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 10 : Prepro 2 : enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			30												
		UE 11 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30
		UE 12 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	2h

6	A'	UE 13 : Biologie de l'évolution	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	1	E	1h30
		UE 14 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E O	2h 30'	1	O	30'+30' prépa
	B'	UE 15 : Ecole pédagogique de terrain	3		EvC	100	2	A+E	45'	2	A+E	45'	1	O	15'
		UE 16 : De l'océan à la chaîne de montagne (SVT)	6		EvC EvT	50	≥2 1	O+E M	15+1h30 0	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 17 : Géodynamique interne (SVT)	3		EvC EvT	50	≥2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C'	UE 18 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 19 : UE libre Stage enseignement - Suivi de classe ou Partenaire scientifique pour la classe	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

REMARQUES :

UE 1: A= réalisation d'une vidéo

UE 2: A= évaluation de dissection, exercices de de détermination et classification, CR de TP (Schéma de plan d'organisation, tableau comparatif etc.)

UE 3: A= TP+évaluation de safe de clean

UE 5: A= synthèse bibliographique sous forme de poster

UE 6: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 8: A = rapport de terrain et CR TP"

UE 12: A= CR TD+ CR TP + test en ligne

UE 14: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 13: A = 2X2 séances d'1h30 pendant lesquelles ils analysent des doc et me rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

UE 15 : A= CR (compte-rendu)

UE 16 : De l'océan à la chaîne de montagne - RSE : l'écrit portera uniquement sur les notions vues en cours et non sur les notions abordées lors des séances de terrain

NIVEAU 3 - Parcours Pluridisciplinaire Sciences

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 à 48 crédits selon UE libre choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E O	2h 30'	1	O	30'+30' prépa
	B	UE 5 : Mathématiques pluridisciplinaires 1	3		EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Sciences expérimentales pluri 1	6												
		EC 1 : Géologie		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Physique		0.6	EvC EvT	30	2 1	TP O	15'	1	O	15'	1	O	15'
		UE 7: français Pluridisciplinaire 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 8 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 9 : Prepro 2 : enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
				30											
		UE 10 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30

6	A'	UE 11 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	2h
		UE 13 : Biologie de l'évolution	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	1	E	1h30
		UE 13 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E O	2h 30'	1	O	30'+30' prépa
	B'	UE 14 : Français pluridisciplinaire 2	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 15 : Mathématiques pluridisciplinaires 2	3		EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 2	6												
		EC1 : Chimie		0,4	EvC EvT	50	≥2 1	TP E	- 45'	2 1	TP E	- 45'	1	E	45'
		EC2 : Biologie		0,6	EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 45'	1	E	- 45'	1	E	45'
	C'	UE 17 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 18 : UE libre Stage enseignement - Suivi de classe ou Partenaire scientifique pour la classe	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

REMARQUES :

UE 1: A= réalisation d'une vidéo

UE 2: A=évaluation de dissection, exercices de de détermination et classification, CR de TP (Schéma de plan d'organisation, tableau comparatif...)

UE 3: A= synthèse bibliographique sous forme de poster

UE 4: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 11: A= CR TD+ CR TP + test en ligne

UE 13: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 14: A= devoir maison

UE 16: EC2: A= Poster + fiche ou test en ligne

NIVEAU 2 - Parcours Nutrition/Pharmacologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 à 57 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôl e	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire- Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	2+1 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Biologie cellulaire	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 4: Physiologie humaine 1	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	Choix mineure : NP ou C	9												
		UE 5: Pharmacologie générale (NP)	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Alimentation et diététique (NP)	3		EvC EvT	50	2 1	E/O E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Molécules bioactives et radiotraceurs en santé (NP)	3												
		EC1 : Molécules bioactives en santé		0.5	EvT	0	1	E	45'				1	E	45'
		EC2 : Radiotraceurs en santé		0.5	EvC EvT	50	2 1	- E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE8: Equilibres en solution et cinétique chimique (C)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 : Réactivité organique fonctionnelle I (C)	3		EvC	100	2	E	1h + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 10 : Techniques expérimentales (C)	3		EvC	100	5	2E + 2TP+A	E=2*45'	3	E+TP+A	E=1*45'	1	E	1h30
		UE 11 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A1+O	10'	1	O	10'
	UE 12 : Anglais NP	3			Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

4	A'	UE 13: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 14 : Immunologie appliquée à la santé	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Physiologie humaine 2	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	E, TP E	30' 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 16 : Systèmes sensoriels et moteurs	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	Choix mineure : NP ou C	9												
		UE 17 : Nutrition et Physiologie: approches intégrées (NP)	3		EvC EvT	50	2 1	E +O E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 18 :Evaluation des médiateurs et médicaments du système nerveux (NP)	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 19 : Signalisation cellulaire (NP)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 20 : Analyse structurale moléculaire (C)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 21 : Réactivité organique fonctionnelle II (C)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 22 : Thermodynamique chimique (C)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	C'	UE 23 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note
En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S.

UE 2: A= test en ligne + CR TP

UE 5: A= 1 examen de TP + 2 tests en ligne

UE 6 : Conservation de la note de EvC de session 1: EvC/EvT 50/50

UE 10: A= évaluation en ligne H&S

UE 11: A= diaporama

UE 12: A = oral et/ou compréhension orale

UE 23: A= oral/et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAS 3 + LAS-R 3 - Parcours Nutrition

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Instrumentation et expérimentation	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Analyse et modélisation	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h	1	E	1h20	1	E	1h
		UE 3 : Méthodologie moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biotechnologies appliquées à la santé	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5 : Nutrition et métabolisme	6		EvC EvT	50	2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 6 : Principes de nutrition humaine 1	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Approches expérimentales cliniques & épidémiologiques en nutrition	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 8 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Choix de 1 option parmi 3	3												
		UE 9 : Documentation, information et communication scientifiques	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 10 : Physiopathologie de la Reproduction Humaine	3		EvC EvT	50	2 1	A E	45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 : Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													
	A'	UE 12 : Microbiologie médicale	6												

6		EC1 : Bactériologie/virologie		0.66	EvC	50	≥2	A	-	1	E	1h15	1	E	1h15
		EC2 : Mycologie/Parasitologie		0.33	EvT	0	1	E	1h15 45'				1	E	45'
	B'	UE 13 : Principes de nutrition humaine 2	6		EvC	50	2	A	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 14 : Communication et signalisation cellulaire en nutrition	3		EvC	50	2	A	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Bromatologie	3		EvC	50	2	A	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Projet tutoré et stage nutrition	6		EvT		1	E	1h30						
		EC1 : Projet tutoré		0.66	EvT	0	1	M+S	45'				-	-	-
		EC2 : Stage Nutrition		0.33	EvT	0	1	M+S	15'				1	S	15'
	C'	UE 17 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 18: UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

UE 1 : A = compte-rendu(s) TP et/ou exposé oral

UE 2 : A = QCM et/ou QROC et/ou compte-rendu(s) TP

UE 3 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 4 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 5 : A = compte-rendu(s) TP et/ou exposé oral et/ou analyse de documents et/ou QCM et/ou QROC

UE 6 : A = résumé et/ou exposé oral et/ou analyse de documents et/ou QCM et/ou QROC

UE 7 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 8 : A = oral et/ou compréhension orale

UE 9 : A = Analyses de documents, exploitation de données et communication orale

UE 10 : A = 1 compte-rendu de TP + 1 évaluation écrite QROC

UE 11 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM et/ou QROC

UE 12 EC1 : A = 1 examen pratique et/ou QCM et/ou QROC

UEC 13 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou exposé oral et/ou QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 14 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 15 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou exposé oral et/ou QCM et/ou QROC

UE 16 : EC 1 : pas de 2nde chance - La note d'évaluation initiale est reportée en 2nde chance

UE 17 : A = oral et/ou compréhension orale

NIVEAU 3 + LAS 3 + LAS-R 3 - Parcours Pharmacologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Instrumentation et expérimentation	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Analyse et modélisation	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h	1	E	1h20	1	E	1h
		UE 3 : Méthodologie moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biotechnologies appliquées à la santé	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5: Pharmacologie de la communication inter et intracellulaire	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Dysfonctionnements cellulaires, signalisation et Médicaments	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Chronobiologie & chronopharmacologie animales	3		EvC EvT	30	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 8 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Choix de 1 option parmi 3	3												
		UE 9 : Documentation, information et communication scientifiques	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 10 : Physiopathologie de la Reproduction Humaine	3		EvC EvT	50	2 1	A E	45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 : Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													
	A'	UE 12 : Microbiologie médicale	6												

6		EC1 : Bactériologie/virologie		0.66	EvC	50	≥2	A	-	1	E	1h15	1	E	1h15
		EC2 : Mycologie/Parasitologie		0.33	EvT	0	1	E	1h15 45'				1	E	45'
	B'	UE 13 : Projet tutoré et stage pharmacologie	6												
		EC1 : Projet tutoré		0.66	EvT	0	1	M ou A +S	45'				-	-	-
		EC2 : Stage pharmacologie		0.33	EvT	0	1	M+S	15'				1	S	15'
		UE 14 : Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 1	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C'	UE 16 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 17 : UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

UE 1 : A = compte-rendu(s) TP et/ou exposé oral

UE 2 : A = QCM et/ou QROC et/ou compte-rendu(s) TP

UE 3 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 4 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 5, UE 6, UE 7 : A = compte rendu TP et/ou QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 8 : A = oral et/ou compréhension orale

UE 9 : A = Analyse de documents et/ou Q Rédactionnelles et/ou exploitation de données et/ou communication orale

UE 10 : A = 1 compte-rendu de TP + 1 évaluation écrite QROC

UE 11 : A = compte-rendus de TP et/ou QCM et/ou QROC

UE 12 EC1 : A = 1 examen pratique et/ou QCM et/ou QROC

UEC 13 EC1 : A = Poster - Pas de 2nde chance. La note d'évaluation initiale est reportée en 2nde chance Argument non recevable

UE 14 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM

UE 15 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM

UE 16 : A = oral et/ou compréhension orale

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).

L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).

- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :

***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD Anglais PSSSE EAD													
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min				1	O	10min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre